



Montreuil sous Bois, le 16 AOUT 2011

Ref. à rappeler : U\_PS  
Dossier suivi par : Cellule Agréments  
☎ 01 73 30 32 19

017008

COLLEGE CALANDRETA LEON CORDAS  
..  
44 RUE ANTOINE JEROME BALARD  
34790 GRABELS

Objet : FRUIT AUX ECOLES Règlement (CE) n°288/2009  
Agrément organisme gestionnaire

V/ Référence : N° FranceAgriMer : 586481  
N° SIRET : 41391532300021

Madame, Monsieur,

Comme suite à votre demande, j'ai l'honneur de vous informer que vous êtes, dans le cadre du règlement visé en objet, **agréé à compter du 01/09/2011** comme organisme gestionnaire des établissements bénéficiaires désignés en annexe.

Vous trouverez en pièces jointes, la copie du *Dossier d'Agrément* à conserver par le gestionnaire et à présenter lors d'un contrôle.

Pour percevoir l'aide, au terme de chaque trimestre scolaire, une demande de paiement vous sera adressée.

Elle sera à déposer à FranceAgriMer dans le délai réglementaire (3 mois pour un taux plein).

Par ailleurs, vous voudrez bien me faire part, sans délai, de toute modification affectant l'un des éléments pris en compte pour l'attribution du présent agrément, en m'adressant en cas de changement :

- un nouveau dossier d'agrément (à retirer sur le site de FranceAgriMer) et/ou,
- une liste actualisée des établissements bénéficiaires, (noms, adresses, n° UAI (scolaire), n° SIRET C.L.A.E.),
- un nouveau Relevé d'Identité Bancaire.

**Cet agrément sera retiré si une infraction grave aux dispositions réglementaires est constatée.**

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le directeur général et par délégation,  
le chef de l'unité programmes sociaux

  
Eric DEHEN

PJ : 1 copie du dossier d'agrément à conserver, 1 annexe des établissements bénéficiaires